LAM

MINISTERE DU BUDGET
ET DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT

DIRECTION GENERALE DES DOUANES

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

N° 122 /MBPE/DGD/DRC-2023

NOTE DE SERVICE N° 122 /MBPE/DGD du 19 JUIN 2023
(DIFFUSION GENERALE)

Objet : Changement de dénomination de la société P.E. PETROLEUM Côte d'Ivoire (PEPCI)

Réf : Courrier PEPCI n° PEPCI/DG/KK/141/2023 du 02/05/2023

Conformément aux dispositions de la correspondance visée en référence, j'ai l'honneur de porter à la connaissance de l'ensemble du service et des usagers que **la société P.E. PETROLEUM Côte d'Ivoire (PEPCI), détentrice du Compte contribuable n° 1738492U, a changé de dénomination sociale** et ce, par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 16 novembre 2022.

Elle est désormais dénommée société PREMIUM ENERGIES PARTNERS Côte d'Ivoire, en abrégé "P.E.P.CI".

Il convient de préciser que ce changement n'affecte pas la continuité des activités de produits pétroliers de ladite société.

Par conséquent, les avantages et obligations de la société P.E. PETROLEUM Côte d'Ivoire, vis-à-vis de l'Administration des Douanes, sont transférés d'office à la société PREMIUM ENERGIES PARTNERS Côte d'Ivoire.

J'invite l'ensemble du service à mettre à jour les registres pour tenir compte de cette donne.

DIRECTION GENERALE DES DOUANES
Le Directeur Général

Général DA Pierre A.
Officier de l'Ordre National